



Salle d'anatomie : règlement

22/12/2017

Conditions d'accès

1. La salle d'anatomie est ouverte pendant les horaires de la bibliothèque à la communauté Lyon 1.
2. Les modèles anatomiques sont accessibles sur réservation.
3. Places assises

La salle comporte des places assises numérotées. Une place est destinée en priorité à la manipulation des modèles.

4. Consultation des modèles anatomiques

Les objets anatomiques sont à consulter sur place ou dans les autres espaces de la bibliothèque, mais ne peuvent sortir de l'enceinte de la BU.

5. Durée d'utilisation

Les réservations de modèles s'appliquent à une durée déterminée que les utilisateurs s'engagent à respecter.

Comportement

Les usagers doivent se conformer au règlement intérieur en vigueur à la bibliothèque universitaire.

Il leur est demandé particulièrement :

- de ne pas consommer de nourriture. Les boissons sont tolérées dans des récipients fermés.
- de ne pas monopoliser une place sans l'occuper
- pour le travail en groupe, de parler à voix modérée afin de permettre une bonne cohabitation de plusieurs groupes ou personnes dans la salle.

En cas de manquement à ces règles, le personnel de la bibliothèque pourra demander à l'utilisateur de quitter la bibliothèque.

Respect de l'intégrité des collections

Chaque utilisateur est responsable des réservations effectuées à son nom.

Le vol, la tentative de vol manifeste ou la détérioration volontaire d'un document ou de matériel pourront entraîner une interdiction d'accès à la salle d'anatomie, une sanction disciplinaire et le remboursement des pièces anatomiques détériorées.